

80ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies
Première commission
Cluster I – Armes nucléaires

Explication de vote
Après le vote

Soumis par la France au nom du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de la France

New York, 31 Octobre 2025

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de présenter cette explication de vote au nom du Royaume-Uni, des États-Unis et de mon propre pays, la France.

Nos trois pays partagent l'objectif ultime d'un monde sans armes nucléaires. Le TNP reste le fondement de la réalisation de cet objectif. Nous sommes déterminés à respecter nos obligations, y compris celles qui découlent de l'article VI. Nous voulons assurer le succès de la conférence d'examen du TNP de 2026. Nous croyons en une approche progressive et vérifiable, fondée sur le maintien de la stabilité et sur une sécurité intacte et renforcée pour tous.

À cet égard, le Canada, l'Allemagne et les Pays-Bas ont présenté la décision L.39. Nous rappelons qu'un État doté se livre à un renforcement important et opaque de son arsenal nucléaire et n'a pas déclaré de moratoire sur la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. En outre, nous rappelons que deux États bloquent depuis des décennies les négociations sur un traité sur la production de matières fissiles (FMCT) à la Conférence sur le désarmement.

Nos trois pays restent attachés à leur moratoire volontaire sur la production de matières fissiles pour des armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires et exhortent le seul État doté qui n'a pas encore pris de moratoire à faire de même.

Monsieur le Président,

Les projets de résolution L.15, L.18, L.25 et L.26 font tous référence au traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN) que nous ne soutenons pas et que nous ne considérons pas comme une mesure de désarmement efficace. Le TIAN ne modifie en rien les obligations juridiques de nos pays en matière d'armes nucléaires. Nous n'acceptons aucun argument selon lequel le TIAN reflète ou contribue de quelque manière que ce soit au développement du droit international coutumier.

Monsieur le Président,

Nous sommes pleinement conscients « des dévastations qu'une guerre nucléaire ferait subir à l'humanité entière » et du fait que les armes nucléaires ne devraient servir qu'à des fins défensives, dissuader toute agression et prévenir la guerre. Nous n'avons pas été en mesure d'appuyer les résolutions L.25, L.55, L.26, L.17 et L.15 en raison de la mention selon laquelle toute utilisation d'armes nucléaires entraînerait de telles conséquences et d'autres formulations qui sont incompatibles avec nos considérations de sécurité.

Ces résolutions ne reflètent pas fidèlement l'équilibre des obligations prévues dans le TNP ni les mesures positives déjà prises par certains États dotés en matière de désarmement nucléaire. Elles occultent l'important renforcement de l'arsenal nucléaire d'un État doté et le recours à une rhétorique nucléaire dangereuse par un autre État doté au soutien de sa guerre d'agression. Nous sommes préoccupés par ailleurs par la nouvelle formulation de la résolution L.55, qui présente à tort les relations de dissuasion élargie comme « précipitant la prise de décision nucléaire ». Cela ne reflète pas la réalité. Les accords de dissuasion élargie contribuent depuis des décennies à la promotion des objectifs mondiaux de non-prolifération.

Monsieur le Président,

Nos trois pays n'ont pas été en mesure de soutenir la nouvelle résolution L.56. Cette résolution ne reflète pas suffisamment les avantages potentiels de l'utilisation des applications d'intelligence artificielle. Nos trois pays réaffirment leur engagement de longue date à maintenir le contrôle et l'intervention humaine à toutes les étapes essentielles à la formation de décisions souveraines concernant l'emploi des armes nucléaires et à leur exécution.

Enfin, je voudrais préciser davantage notre position concernant la résolution L.50. Nos trois pays soutiennent la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud-Est. Nous maintenons notre engagement à continuer de coopérer avec les États membres de l'ASEAN afin de trouver une voie commune vers la signature du protocole pour les États dotés.

Cependant, nous regrettons l'ajout de nouvelles formulations que nous n'avons pu soutenir. Nous ne sommes pas d'accord avec l'idée que toutes les doctrines et les efforts de modernisation nucléaire des États dotés entraînent des risques croissants de danger nucléaire. Nous tenons à réaffirmer que les États-Unis, la France et le Royaume-Uni restent déterminés à respecter leurs obligations au titre du TNP.

En ce qui concerne la clause sur l'absence de réserves, nous tenons à réaffirmer que nos déclarations anticipées sont pleinement compatibles avec l'objet et le but du protocole et pleinement conformes aux objectifs et principes du traité de Bangkok.

Au nom de nos trois pays, je vous remercie de m'avoir donné la parole./.